

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 22 MARS 2024

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

Nombre de membres en exercice :	15
Présents	11
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Denise HERTH, Mme Catherine WEIGEL, M. Charles GRAFF, Mme Natacha MEYER, Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Sophie BOEGLIN, Mme Patricia ROLLAND	
Absents excusés et non représentés	0
Absents non excusés :	0
Ont donné procuration :	4
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER Mme Karine RISBOURG à Mme Patricia ROLLAND M. Michel JENATTON à M. Charles GRAFF Mme Valérie GRENON à Mme Catherine WEIGEL	
Secrétaire de séance :	Mme Catherine WEIGEL
Secrétaire auxiliaire de séance :	Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire générale de mairie

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

// ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 22 FEVRIER 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance auxiliaire

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2022 SERVICE « COMMUNE »

Le point est approuvé à l'unanimité.

B) FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2024

Le point est approuvé à l'unanimité.

C) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2023 DU SERVICE « COMMUNE »

Le point est approuvé à l'unanimité.

D) ECOLE PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION MODIFICATIVE POUR UNE CLASSE VERTE EN 2024

Le point est approuvé à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

NEANT

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

NEANT

VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

Le point est approuvé à l'unanimité.

VII/ DIVERS

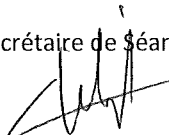
A) REMERCIEMENTS

B) DIVERS

Le Maire



Le secrétaire de séance



La secrétaire de séance auxiliaire



Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h20.



Le Maire,
Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance-auxiliaire